

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AVRIL 2025

COMPTE RENDU AFFICHE LE 08 avril 2025

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 mars 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 15

PRESIDENT : M. Didier TESTE, Maire

SECRETAIRE ELUE : Mme Yvette BONNARD

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Didier TESTE, M. Lucien BRUYAS, Mme Murielle BOIRON, M. Fabrice FOND, M. Christian CLOUPET, Mme Yvette BONNARD, M. Pierre BOIRON, Mme Brigitte RUDEAUX- POMMATEAU, M. Joël BALLAS, Mme Camille BRUYAS, Mme Marie-Françoise BONNARD, Mme Isabelle MARQUET, Mme Marielle GIRAUD COLOMBET

Membres absents excusés : M. Christophe BROSSON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

CONVENTION AVEC VCA POUR LES ACQUISITIONS FONCIERES DU CONTOURNEMENT

Le projet de contournement du centre de Longes a été initié de longue date. Dans ce cadre, la commune avait acquis, auprès de propriétaires privés, plusieurs parcelles nécessaires à sa réalisation. Cependant, compte tenu de la complexité administrative et technique du dossier, ainsi que de la sensibilité environnementale et paysagère du site situé au cœur du Pilat, le projet initial a été jugé non viable par les exécutifs de l'Agglomération et du Département.

En réponse, une version plus modeste du projet, visant à prolonger le chemin de la Charpière, a été envisagée. Ce nouveau tracé consiste à étendre un chemin rural existant sur une longueur d'environ 100 mètres. Il permet de simplifier considérablement le dossier et de réduire substantiellement le coût de l'opération. Toutefois, il nécessite l'acquisition de parcelles supplémentaires.

Dans ce contexte particulier, l'Agglomération s'est engagée à participer en partie aux frais d'acquisition supportés par la commune.

Les modalités et conditions de versement de cette participation sont précisées dans la convention, et les principales dispositions sont :

- Un engagement de la commune à tenir informé l'Agglomération de l'avancée des négociations avec les propriétaires privés concernés.

Un versement de la participation sous forme d'acomptes, au fur et à mesure de la signature des promesses de vente, avec remboursement à l'Agglomération en cas de non-réitération des actes.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention, autorise Monsieur le Maire à la signer, à effectuer les démarches nécessaires, et à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Chassenoud, Closrenard, Col de Grenouze, Combechère, Dizimieux, Griffoney, La Balasserie, La Bernardière, La Bertranderie, La Carelière, La Durantière, La Garde, La Grande Magdeleine, La Jurarie, La Planche, Le Brichet, Le Coin, Le Cros, Le Malozon, Les Echaux, Marlin, Nuzières, Remillieux, Vanel

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal examine les demandes de subvention pour l'année 2025 émanant de différents organismes et associations. Après délibération, il est décidé d'allouer les subventions suivantes :

Association Familiale de Longes : 770 €

Association des Habitants de Dizimieux – Course cycliste : 330 €

PARTICIPATIONS 2025 AUX SYNDICATS SYDER et SPORT ET CULTURE LES HAIES LONGES TREVES

Les participations 2025 aux syndicats sont fixées comme suit :

SYDER : 41 056,66 €

Sport et Culture Les Haies-Longes-Trèves : 59 698,51 €

Total : 100 755,17 € (contre 99 394,43 € en 2024, soit une augmentation de 1 %).

Afin de contenir l'augmentation du taux syndical, il est proposé :

de budgétiser 5 000 € au titre du SYDER ;

de fiscaliser les montants restants : soit 59 698,51 € pour le syndicat Sport et Culture, et 36 056,66 € pour le solde du SYDER.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les taux d'imposition 2025 :

- Taxe foncière bâtie : 21,88 %

- Taxe foncière non bâtie : 28,18 %

Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants) : 10,22 %

Ces taux restent inchangés par rapport à l'an passé.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Le budget général de l'exercice 2024 pour lequel le Compte Financier Unique est soumis au Conseil Municipal par Monsieur le Maire s'est exécuté du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 pour les opérations de la Section d'Investissement de Fonctionnement.

De ce document comptable se dégagent les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Dépenses :	696.354,11 €
Recettes :	810.351,78 €
Résultats de l'exercice :	+ 113.997,67€
Résultats de clôture :	+ 169.107,32 €
Résultat Dissolution SRDC :	+ 37,79 €
Résultat Définitif :	+ 169.145,11 €

INVESTISSEMENT

Dépenses :	192.930,78 €
Recettes	253.254,12 € €
Résultats de l'exercice :	+ 60.323,34 €
Résultats de clôture :	- 85.831,03 €
Résultats de restes à réaliser :	- 44.208,36 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Financier Unique 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal à l'unanimité, au vu des résultats 2024, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation, et constatant que le résultat fait apparaître :

un excédent de clôture de fonctionnement de 169.145,11 euros

un déficit de clôture d'investissement de 85.931,03 euros

un déficit de clôture des restes à réaliser de 44.208,36 euros

décide d'affecter le résultat comme suit :

Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés : 130.139,39 euros

Compte 001 – Dépenses - Solde d'exécution investissement reporté : 85.931,03 euros

Compte 002 – Recettes – Résultat de fonctionnement reporté : 39.005,72 euros

BUDGET PRIMITIF 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 831.316,72 € (807.721,65 € en 2024)

SECTION D'INVESTISSEMENT : 426.196,11 € (417.707,52 € en 2024)

Les principaux travaux en investissement sont :

Travaux à l'école : 64.000 € dont panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école : 50.000 €, PPMS – Plan Particulier de Mise en Sécurité : 8.000 €, Analyseur de qualité de l'air : 4.000 €, Fuite sur le toit de l'école : 2.000 €

- Aménagement du passage des Horthensias pour l'accès PMR à la nouvelle médiathèque : 36.000 €

POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR L'ECOLE

Considérant que l'école municipale dispose d'une surface de toiture propice à l'installation de panneaux photovoltaïques, et que cette installation permettra de générer des économies d'énergie, de réduire l'empreinte carbone de la commune, tout en l'inscrivant dans une démarche conforme aux futures obligations environnementales, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à 12 voix pour et 2 voix contre le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'école communale.

Il autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'inscription des dépenses correspondantes au budget communal et à solliciter toutes les subventions possibles auprès des organismes compétents (Région, Département, ADEME, etc.).

Le Conseil mandate également Monsieur le Maire pour assurer le suivi et la bonne exécution de cette installation, dans le respect des normes environnementales et de sécurité en vigueur.

RAPPORT ANNUEL SIEMLY (Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais) SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Le réseau dessert un bassin de population d'environ 80 000 habitants, pour 37 500 abonnés, ayant une consommation annuelle moyenne de 88 m³ en 2024 (contre 91 m³ en 2023).

Le prix d'une facture pour 120 m³ est passé de 468,56 € en 2023 à 485,08 € en 2024, soit une augmentation de 3,53 %. Sur un total de 195 prélèvements réalisés par l'ARS concernant les conformités bactériologiques et physico-chimiques, 100 % se sont révélés conformes.

Le réseau comporte 2 173 km de canalisations, renouvelés à raison d'environ 25 km par an, ce qui représente un investissement important mais nécessaire pour maintenir un outil de distribution performant et limiter les fuites.

PONT ROMAIN

Le Pont « Romain », situé sur le ruisseau du Petit Malval au niveau de Griffoney, est condamné depuis 2023 en raison de la forte détérioration de sa voûte. Les intempéries d'octobre 2024 ont aggravé la situation, rendant l'état de l'ouvrage désormais préoccupant.

Grâce à la volonté et à la bienveillance de certains habitants de Longes, qui avaient déjà entrepris une rénovation dans les années 1990, un nouveau projet de consolidation du pont est actuellement à l'étude.

La commune, favorable à cette initiative, apportera son soutien à cette organisation.

CARAVAN' JAZZ

Une réunion s'est tenue le 28 mars avec Jazz à Vienne, en présence des équipes de l'organisation, de l'Office de Tourisme de Vienne, ainsi que de quelques élus et habitants de Longes.

Le lieu retenu pour le concert est le parking situé devant l'église, où sera installé un chapiteau ouvert. Les artistes et le public seront accueillis sous celui-ci, avec une solution de repli dans la salle d'animation rurale en cas de pluie.

Restauration :

Un brunch sera organisé, géré par l'Office de Tourisme sur réservation uniquement, et préparé par les deux restaurants de la commune, qui proposeront également une option de repas alternatif.

Concert :

À 11h30, performance du groupe Krakens (big band).

Marché :

À l'issue du concert, un marché d'artisans et de producteurs locaux permettra de prolonger ce moment de convivialité.

2^{ème} Concert

Vers 17 heures, un deuxième concert sera proposé aux spectateurs par le groupe de Jazz Manouche : « Caranouche »

CARAVAN'JEUX :

Caravan'Jeux – Journée festive autour du jeu

La ludothèque de Vienne propose une journée conviviale dédiée au jeu le samedi le 12 juillet, de 16h à 21h, en extérieur (l'événement sera annulé en cas de pluie).

Les animations et jeux sont apportés et encadrés par l'équipe de la ludothèque (6 personnes). Au programme :

- Grands jeux en bois
- Jeux d'eau
- Escape game mobile
- Parcours roulants (trotinettes, draisennes, petits vélos)

Jeux de société

La commune prendra en charge les repas du personnel encadrant. Elle pourra également proposer une buvette, une restauration rapide et d'autres animations complémentaires. Toutes les idées sont les bienvenues ! Une réunion est prévue en avril pour confirmer l'organisation. En attendant, la date du 12 juillet a été réservée à titre provisoire.

COMMISSION JEUNESSE

L'année 2024 a été marquée par une évolution positive de la fréquentation d'Anim'Jeune. Cependant, l'année 2025 débute plus lentement, avec une baisse importante de jeunes durant les vacances de février, ce qui entraîne également une baisse des subventions de la CAF.

Les récents changements de tarifs, bien que moins attractifs, sont désormais plus en adéquation avec les frais engagés. Toutefois, ces ajustements suscitent des interrogations. Dans ce contexte, il est rappelé l'importance de la communication faite par les mairies pour informer sur les différentes activités proposées.

Pour l'été 2025, plusieurs camps sont envisagés dans les communes de Saint-Pierre-de-Bœuf et Tupins et Semons. Par ailleurs, une session de formation pour le BAFA est prévue pour les employés de mairie, à laquelle des jeunes intéressés pourront également participer.

COMMISSION MOBILITES

Navette L'VA : six personnes de Longes se sont inscrites, ce qui permet de bénéficier d'un ramassage en transport en commun à la demande sur la commune.

Une autre solution possible : Blablacar Daily, avec 39 personnes de Longes inscrites.

Mode doux : Le Vélo Village aura lieu le 24 mai 2025 à Saint-Cyr-sur-Rhône.

Concernant le transport scolaire du mercredi à 13h pour le lycée Georges Brassens, aucune modification n'est prévue pour le moment.

Les élus en charge de ce dossier sont déterminés à ne pas laisser la situation telle qu'elle est et continueront à faire entendre leur voix.

INFORMATIONS DIVERSES

Installation d'une glissière de sécurité

Le dramatique accident du 5 octobre 2024 qui a entraîné le décès d'un jeune conducteur de 17 ans sur notre commune n'a laissé personne indifférent. L'équipe municipale a sollicité le président du Conseil Départemental afin de faire installer un glissière de sécurité sur les lieux de l'accident.

Voilà leur réponse :

« Après analyse de la configuration des lieux et des circonstances de l'accident du 5 octobre telles qu'elles figurent dans le rapport élaboré par la préfecture du Rhône, je vous informe ne pas pouvoir donner une suite favorable à votre demande. En effet, sur la section concernée on relève une faible largeur de voirie peu favorable à l'implantation d'une glissière, la présence d'un nombre limité d'obstacles et un seul accident recensé »

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)

Regroupement de professionnels de santé d'un territoire donné, comprenant l'ensemble des acteurs de santé tels que médecins, pharmaciens, infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, orthophonistes, dentistes, biologistes, ainsi que les hôpitaux et les établissements médico-sociaux.

Les missions de la CPTS sont les suivantes :

- Accès aux soins pour les patients,
- Prévention et dépistage,
- Améliorer la prise en charge et le parcours des patients,
- Attractivité des territoires,
- Renforcer le lien soins de ville / hôpital,
- Gestion des crises sanitaires.

Dans certaines communes, la CPTS organise par exemple des ateliers de "physique adaptée" pour les patients atteints



d'une ALD (affection de longue durée), notamment les diabétiques. Ces ateliers incluent un bilan initial et final, ainsi que 1 à 2 séances par semaine pour permettre aux patients de reprendre une activité physique. Elle propose également des ateliers sur des thématiques comme "mouchage nourrisson" ou encore "repérage et accompagnement des troubles du neuro-développement".

Une mission particulièrement intéressante, mais encore peu connue, concerne l'accès aux soins. Elle permet d'aider les personnes n'ayant pas de médecin traitant à en trouver un, ainsi que d'autres professionnels de santé, tels que des kinésithérapeutes, par exemple.

Opération Pilat Propre

Cette année, la journée du vendredi a une fois de plus été un succès avec l'école. Les enfants, les enseignants et les différents accompagnants ont répondu présents, avec une collecte dans la bonne humeur d'environ 20 kg de déchets.

En revanche, la journée du samedi n'a pas rencontré le même succès, avec seulement 6 participants, dont 4 élus. La municipalité va réfléchir à une nouvelle organisation. Le village de Longes et ses environs méritent une attention particulière face à l'incivisme de certains qui n'hésitent pas à jeter tout et n'importe quoi dans notre belle nature. Espérons que l'édition 2026 rencontre un plus grand succès, avec la participation d'un plus grand nombre.

Site internet de Longes

Le site continue son renouvellement avec la mise à jour des différents liens, documents, photos, mais aussi la mise en place d'un carrousel reprenant directement les publications des commerçants et artisans inscrits sur notre site « Jouons Local ».

CCAS

Les deux ateliers de prévention de 2023 (risque de chute et mémoire), ayant rencontré un vif succès, un autre atelier est en cours d'organisation, toujours en partenariat avec le CRIAS. Celui-ci a pour but de présenter un appartement « témoin » à Lyon, adapté aux seniors et serait envisagé courant septembre. Un autre atelier sur la thématique de la sécurité routière, visant un public aussi large que possible (enfants, jeunes, seniors), peut être organisé avec des bénévoles de la préfecture sur le site de l'école. Le samedi 25 octobre serait une date disponible pour cet événement.

Animaux domestiques

Il est évoqué plusieurs soucis de voisinage concernant la cohabitation avec les chiens et leurs maîtres. La municipalité tient à rappeler que tout animal de compagnie est placé sous la responsabilité de son propriétaire, tant pour son comportement que pour ses déjections. Des sacs ont été installés à plusieurs endroits de la commune et, malgré cela, plusieurs massifs sont régulièrement souillés par certains chiens aux maîtres peu regardants.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 6 mai 2025.

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE,
LA SEANCE EST LEVEE A 23h30**



Information aux parents d'élèves – Transport scolaire

Chers parents,

Afin d'assurer un service de transport scolaire fluide et sécurisé pour tous les élèves, nous vous rappelons l'importance d'arriver à l'heure aux arrêts de bus.

✓ **Merci de présenter votre enfant au point d'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire prévu.**

□ **Le conducteur ne pourra pas attendre en cas de retard afin de respecter les horaires du circuit pour l'ensemble des passagers.**

Nous comptons sur votre collaboration pour garantir la sécurité et la ponctualité de tous.

Merci de votre compréhension.

L'ASSOCIATION FAMILIALE DE LONGES

VOUS INVITE A UNE

**CHASSE AUX OEUFs
DE PÂQUES**

DIMANCHE 13 AVRIL 2025

10h - RDV au col de Grenouze pour une balade (environ 1h)

11h15 - RDV au 270 chemin de Remilleux - Longes
(pour ceux qui ne veulent pas faire la balade)

Verre de l'amitié offert



Vous avez des questions? contactez nous: familleslonges@gmail.com

CONCERT

AU PROFIT DE L'APECC

12/04/25 19 H 30

Salle
des
fêtes
LONGES

AVEC LE GROUPE
DEUX GARS UNE FILLE
BLUES - ROCK - BALLADES



INFORMATIONS
LOICSEGEAREPS@GMAIL.COM

entrée
10 €

1 CONSO COMPRISE

**ENFANTS 5 €
GRATUIT - DE 5 ANS**



Avez-vous vu les drapeaux ?

« Avez-vous remarqué ces nouveautés devant l'église ?
A votre avis, à quoi ça sert ? »

Promis, ce n'est pas juste de la décoration. Pour en savoir plus, rendez-vous jeudi 10 avril à 15h45 devant l'école et dimanche 13 avril à 11h devant l'église ! Vous pourrez profiter d'un café offert et échanger sur un sujet qui nous concerne tous. Alors venez nombreux ! »